




---

## **CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°1**

**20 septembre 2018**

---

**Membres élu.e.s présent.e.s** : Alexis AVDEEFF, Sébastien AUBINEAU, Stéphane BEAUD, Cédric BOUQUET, Jonathan BRISSON, Mathilde CARRIVE, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Vanessa ERNST-MAILLET, Chloé FORTANNIER, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Matthieu LEE, Benoît LEROUX, Gilles MALANDAIN, Gilles MARMASSE, Sophie MAZARS, Véronique MEYER, Cécile VOYER.

**Membres élu.e.s excusé.e.s** : Perceval ABRIOUX, Melinda BENOIT, Henri COLIN, Marie LABROUSSE, Jean-Marie LECOINTRE, Bill MCKELLAR, Pauline QUEMART.

**Absent.e.s ayant donné procuration** : Perceval ABRIOUX à Chloé FORTANNIER, Melinda BENOIT à Vanessa ERNST-MAILLET, Henri COLIN à David CLARYS, Marie LABROUSSE à Jonathan BRISSON, Bill MCKELLAR à Chloé FORTANNIER.

**Membres invité.e.s présent.e.s** : Claire BEAUSSE, Marlène BELLY, Guillaume BOURGEOIS, François BRIZAY, Catherine ESNARD, Patricia ETIEN, Sandrine GIL, Philippe GROSOS, Yvan HOCHET, François LUMINEAU, Eric MARCEAU, Vincent MICHEL, Adeline MIRANDA, Gilles MOREAU, Claire PORTAL, Jessica ROBERT, Emmanuelle VAREILLE, Nicolas VIBERT, Alexandre VINCENT, Christophe VUILLEMIN, Jean-Louis YENGUE.

**Membres invité.e.s excusé.e.s** : Marion HAZA, Christian PAPINOT, François RIGALLEAU.

### **1. Approbation du procès-verbal du 27 juin 2018**

Le procès-verbal du 27 juin 2018 est approuvé avec 4 abstentions.

## 2. Présentation équipe de direction

☐ Directeur :

**David Clarys** : Professeur de psychologie

☐ Assesseur chargé de la Recherche :

**Alexandre Vincent** (jusqu'en décembre 2018) : Maître de conférence en histoire et membre de l'Institut Universitaire de France (IUF) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018. Il quittera cette fonction au 31 décembre pour se consacrer à l'IUF.

☐ Assesseures chargées de la Formation et de l'Innovation Pédagogique :

- **Catherine Esnard** : Maitresse de conférence en Psychologie

- **Marion Haza** (Adjointe) : Maitresse de conférence en psychologie

☐ Assesseure BIATSS :

**Sophie Mazars** : secrétaire du département d'Histoire de l'Art et Archéologie

☐ Assesseur chargé de la Vie associative, culturelle et étudiante, et des relations internationales :

**Alexis Avdeeff** : Maitre de conférences en sociologie/anthropologie

☐ Assesseur.e. étudiant.e :

→ Candidature de **Chloé Fortannier**, étudiante en L2 psychologie

Election de l'assesseur.e étudiant.e :

**Chloé FORTANNIER** est élue assesseure étudiante avec 20 voix POUR, 2 blancs et 2 abstentions.

## 3. Actualités de l'UFR

- **Pique-Nique partagé + Forum des associations** le jeudi 20 septembre 2018 sur le site du campus
- **Fête de rentrée de l'UFR le jeudi 4 octobre 2018** de 18h00 à 22h00 : soirée organisée en partenariat avec les associations étudiantes de l'UFR SHA dans les jardins situés à l'arrière de l'Hôtel Berthelot. Une caution de 1,00€ sera demandée pour bénéficier de l'éco-cup. Dans le cadre du plan vigipirate, il sera demandé de présenter la carte étudiante ou professionnelle et le contenu des sacs sera contrôlé à l'entrée.
- **Mouvement de personnels rentrée 2018** :

Nouvelles arrivées depuis le dernier conseil :

- Marie Métraud, Pôle éditorial, CESCUM (17 septembre 2018) → en remplacement de Karine Corre en congé de formation jusqu'en avril 2019.

- Dorothée Becaud, service RH – gestion personnel BIATSS (3 septembre 2018)

Postes en cours de pourvoiement :

- Remplacement de Catherine Mâle, INSERCOM et Pôle Editorial CESCO : auditions le lundi 24 septembre
- Remplacement de Valérie Bonnemains, service scolarité campus : lettre au DGS et au DRH qui a conduit à une acceptation de dérogation pour prolonger Mme Bonnemains si elle est toujours disponible.
- Remplacement d'Emilie Noirtault, service scolarité centre-ville : congé maternité à compter du 20 septembre 2018 faisant suite à un arrêt maladie. Recrutement en cours avec auditions espérées la semaine du 24 septembre 2018.
- Demande de recrutement pour le remplacement de Laurence Chollet, service financier, qui sera absente en novembre et décembre.
- Départ d'Alexandre Benoist, service informatique et audiovisuel : en disponibilité à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour 3 ans, demande de remplacement effectuée.

Présentation de François Lumineau, nouveau responsable du service informatique et audiovisuel de l'UFR SHA.

- **Demandes d'emplois campagne 2018-19 :**

Sollicitation de la composante dans un délai extrêmement court et nettement anticipé relativement à la dernière campagne : date limite fixée au 17 septembre 2018

Postes BIATSS très nombreux comparés aux postes enseignant.e.s-chercheur.e.s

▪ **Postes BIATSS :**

❑ 11 postes BIATSS à pourvoir ou reconduire (occupés par des contractuels, vacants...) :

- Scolarité Campus
- Secrétariat département de Musicologie
- Technicien service informatique et audiovisuel
- 2 opérateurs logistiques campus (1,5 ETP)
- Photographe CESCO
- Poste assistant ingénieur (ASI) au CERCA, expérimentations et manifestations
- Poste technicien INSERCOM-CESCO
- RH gestion BIATSS
- Secrétariat CFMI
- Ingénieur.e pédagogique CFMI

❑ 1 poste contractuel pour surcharge de travail demandé:

- 1 poste d'adjoint technique pour les secrétariats département psychologie et scolarité campus

➤ Le classement remonté par ordre de priorité pour les demandes de concours sur postes de titulaires:

1. Scolarité campus
2. Photographe CESCO
3. ASI CERCA
4. Secrétariat musicologie
5. RH gestion BIATSS
6. Logistique Campus

▪ **Postes enseignant.e.s - chercheur.e.s :**

- Emplois enseignants vacants :
  - Poste PU mutation Jean-Claude Croizet : Concours 16<sup>e</sup> section
  - Poste PAST Département SIC : reconduction Département SIC, en 71<sup>e</sup> section.
- Demande de nouveaux postes (redéploiement)
  - 1- Poste PU 19<sup>e</sup> section
  - 2- Poste MCU 16<sup>e</sup> section

#### 4. Point Etudiants

- Très bons retours sur l'accueil des licences 1 lors des inscriptions (voir point BIATSS)
- Nombreux départs au sein du Collège des élus étudiants :
  - Laëtitia CAILLAREC (en date du 17 septembre 2018)
  - Océane FEUTRIER (27 avril 2018)
  - Mathilde FERREIRA (28 mai 2018)
  - Antonin PIAZZA (29 juin 2018)
  - Axelle WOJTCZAK (24 mai 2018)
  - Chadi YAHYA (attente confirmation)

Chloé Fortannier et Jonathan Brisson ne sont que 2 aujourd'hui à représenter leur Collège. L'équipe de direction espère que les élu.e.s seront plus nombreux.euses au cours des prochaines séances.

#### 5. Point BIATSS

- Arrivée de Melinda Benoit en tant qu'élue, suite au départ de Catherine Poilblanc du Collège BIATSS
- Groupe de travail « numérique » : une enquête pour évaluer les utilisations des usagers est en voie de finalisation et sera soumise prochainement aux responsables des services informatiques et Insercom, ainsi qu'à l'équipe de direction de l'UFR. Un espace de commentaires sera disponible où les collègues pourront faire des propositions s'ils le souhaitent. Elle pourrait être diffusée autour des vacances d'automne.
- Groupe de travail « accueil étudiant SHA » : beaucoup de retours très positifs de ce dispositif, autour de 1000 prises de rendez-vous avec au moins deux collègues volontaires par jour pour l'accueil et l'orientation du public. Merci aux 13 collègues volontaires sur cette période et aux collègues en charge de la logistique et de l'informatique qui ont également été très mobilisés sur cette période. Relais de l'AVEF début septembre et des ambassadeurs des universités.  
La centralisation des inscriptions administratives, réalisée par les collègues du service scolarité et les vacataires étudiants, sous la responsabilité de Catherine Tréhondat, et appuyée par les collègues volontaires et les associations étudiantes pour accueillir les étudiants et leur famille, a apporté de vrais gains en termes d'efficacité.  
La clôture des inscriptions est prévue le 21 septembre 2018 avec par la suite des inscriptions tardives qui se feront au fil de l'eau.

Le département de psychologie et le département de géographie pointent le fait que leurs TD ont été retardés du fait de la mobilisation de 2 salles du bâtiment A4 pour les inscriptions.

## 6. Rentrée et Nouvelle Offre de Formation (NOF)

### ▪ Effectifs étudiants :

#### Sur les mentions licences générales SHA :

Effectifs relativement stables (environ 3100) par rapport à l'année dernière, à l'exception de la licence psychologie qui enregistre une réduction d'effectif avec moins de 800 étudiants en L1 → effet de la capacité d'accueil mise en place à hauteur de 660 étudiant.e.s en L1 auquel.le.s il faut ajouter les redoublant.e.s.

Effectifs relativement stables sur **les mentions Masters** (environ 800 étudiants) à l'exception de la mention psychologie (-150 environ), ceci s'expliquant par la mise en place d'une capacité d'accueil à l'entrée du M1 psychologie.

La vigilance est de mise sur certains parcours enregistrant à ce jour des effectifs de 9/11 étudiant.e.s en M1 et < 10 en M2.

- Le compte-rendu de la commission de la pédagogie du 13 septembre 2018 est disponible en ligne sur le site de l'UFR.

### ▪ Difficultés actuelles liées à la rentrée :

- Difficultés de placements des cours sur les emplois du temps (EDT) :  
Dysfonctionnements constatés notamment dus à la mise en place des portails en L1, de la nouvelle politique des langues avec de fortes contraintes sur les EDT.  
Les réponses se font au cas par cas au quotidien avec les collègues lorsque ces derniers font remonter les problèmes → la direction demande de s'adapter au planning disponible et de réajuster les groupes de TD en fonction de la mise à jour des effectifs, glissement TD en CM en fonction des cas.

La direction est tout à fait consciente des difficultés rencontrées et tient à remercier David Bodet et Florence Germain pour leur travail au fil de l'eau, sans oublier Nathalie Daudin qui a aidé Florence Germain ces dernières semaines.

- Adéquation entre les locaux et la NOF :  
La Présidence a été interpellée sur les difficultés à trouver des salles de cours, ce qui a permis un accès plus important au site de Droit du centre-ville.  
La direction rappelle qu'il est important de mener une action concertée auprès de l'université pour avoir plus d'efficacité.

#### Echanges :

- La question se pose sur le choix de la discipline placée en priorité dans l'EDT → traitements différents non concevables par la direction
- Nécessité de faire remonter les rapports effectifs/ salles disponibles à l'UP avec des chiffres à l'appui. Contradictions entre les exigences pédagogiques et les besoins en locaux → pas du ressort de la composante mais de l'UP d'où la nécessité de le faire remonter collectivement.
- Nécessité de mettre en place des groupes de travail EDT avec les enseignant.e.s-chercheur.e.s, Florence Germain et David Bodet.

- Au-delà de la NOF, il est nécessaire d'engager une vraie réflexion → nos ressources informatiques pour la gestion des plannings sont-elles suffisantes ?
- Créneaux imposés mais difficiles à identifier
- Peut-être problème de l'adéquation entre la taille des salles de cours et les nouveaux effectifs des groupes de TD (40) qui rendent inutilisables certaines salles.
- Demande engagement de l'UFR d'accepter de payer les heures non faites et non pas demander à les repositionner.

#### Cas spécifique des langues :

- Mise en place groupes de niveau L1 + L2 → contraintes EDT → manque de souplesse avec 2 demi-journées imposées.
- De plus, contrôle terminal qui visera le niveau le plus élevé → attention, des étudiants de master pourraient ne pas avoir leur année s'ils n'obtiennent pas leur accréditation en langue, le niveau de master étant conditionné par l'obtention du 10/20 → processus de certification extérieur à l'UP (dispositif national)

#### ▪ **Scolarité :**

- Règlements des examens → votés en CFVU le 13 septembre 2018. Seront diffusés dans les départements dès retour aux assesseures.
- En cours : procédures de réorientation internes et externes UP « de droit » pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 dans une autre mention (à l'exception de la psycho si capacités d'accueil atteintes)
- Dossiers Campus France et Pôle Handicap en attente → pour cause de sous-effectif au sein du service de la scolarité.

#### ▪ **Echéanciers Campagnes Parcoursup Licences et Masters :**

		Date retour Assesseures
<b>Campagne Master 2019-2020</b>	Eléments de paramétrage généraux: libellés parcours-type, mots clés, licences conseillées, adresse formation... (fiche support transmise sous peu)	10 octobre
	Capacités d'accueil en Master et modalités de recrutement	20 octobre
<b>Campagne Parcoursup</b>	Capacité d'accueil en Licence	2 octobre
	Dialogue UP/ composante sur l'architecture NOF portails	2 octobre

Les assesseures Formation demandent de faire remonter les réflexions et les difficultés rencontrées pour le jeudi 4 octobre 2018.

Le travail sur le NOF a été fait mais l'Arrêté Licence va amener une nouvelle réflexion et certainement des modifications.

## 7. Informations budgétaires 2019

La diffusion aux composantes de la lettre de cadrage budgétaire 2019 montre plusieurs éléments : (1) Le budget recherche est stable, (2) le budget de fonctionnement et pédagogique est totalement absorbé par le surcoût lié à la NOF. Autrement dit, l'UP a fixé pour l'UFR SHA une enveloppe de 43000h d'enseignement pour la NOF alors que le calcul Amétys de juin 2018 révèle une consommation prévisionnelle de 54000h. Le dépassement de 11000h vient alors en déduction sur le budget de fonctionnement et pédagogique, lequel englobe le fonctionnement central de l'UFR et les budgets des départements.

Un courrier a été transmis par David Clarys à l'ensemble du personnel de l'UFR le 7 septembre 2018 pour faire état de la situation dans un souci de transparence.

Si la situation restait en l'état, l'UFR ne pourrait pas fonctionner dès janvier 2019, et le 2<sup>e</sup> semestre d'enseignement ne pourrait pas se tenir. Un premier rendez-vous a eu lieu avec le Vice-Président aux moyens dès le 14 septembre, et un rendez-vous est programmé avec le Président ce vendredi 21 septembre pour faire le point sur la NOF et le budget 2019. Lors de la construction de l'offre de formation, la demande de l'UP ayant été qu'elle soit à coût constant, il paraît normal de revenir rapidement à un volume global de 49500h correspondant à la consommation réelle 2016-2017, année de référence. L'UFR doit donc mener une réflexion interne pour ajuster l'offre de formation et en faire redescendre le coût.

## 8. Questions diverses

- Master Création Documentaire (CREADOC) : ce parcours rattaché au département SIC est atypique au sein de l'UFR puisqu'il est délocalisé à Angoulême, et mutualisé avec le master JMIN depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Il a en réalité très peu de lien avec le département SIC et plus largement les thématiques de l'UFR SHA. Une demande de rattachement avec l'UFR Lettres et Langues avait été formulée dans le cadre de la NOF, mais elle n'avait pas abouti. Sa spécificité, sa localisation, et le fait qu'il ne semble y avoir qu'un seul enseignant-chercheur impliqué dans les enseignements, posent régulièrement des difficultés de fonctionnement et de gestion autant au sein du Département que pour les services des finances et de la scolarité. Le département SIC demande que cette formation trouve un autre point d'ancrage, la maquette ayant été gérée en central par l'UP, la responsable du département elle-même n'en ayant pas connaissance. Selon l'évolution de la situation, le conseil d'UFR sera peut-être sollicité pour prendre une décision.
- Fiches de service : mail de Patricia Etien du 10 septembre 2018 relatif à la mise en place par l'UP d'une procédure centralisée pour les fiches de service. Principal objectif : cibler les collègues ayant une demande de dérogation, dérogation qui sera examinée en commission centrale au sein de l'UP. Les nouvelles règles adoptées au CA du 6 juillet dernier interdisent notamment aux directeur.trice.s de laboratoire de faire des heures supplémentaires et limitent à 64h cette possibilité pour l'ensemble des enseignant.e.s-chercheur.euse.s.
- Référentiel des tâches : Le référentiel doit être remis à plat dans le cadre de la NOF et suite au vote du CA du 6 juillet. L'équipe de direction travaille sur une nouvelle proposition qui sera débattue en conseil. En attendant, il est demandé de se baser sur l'ancien référentiel pour remplir les fiches de service.

Le conseil relève le fait que le CA de l'UP a acté ce référentiel le 6 juillet 2018 ce qui est très tardif.

- Rémunération des professionnels siégeant en jurys VAE/ VAPP :  
Proposition : 1,5h TD par candidat → décision de choisir un tarif médian  
Vote de cette tarification : adopté par le conseil avec 4 abstentions.
- Prochain Conseil d'UFR : le jeudi 11 octobre à 14h

**Le responsable des services**



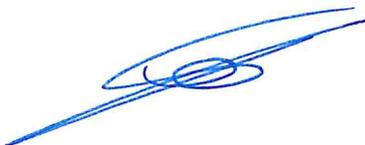
**Eric MARCEAU**

**Le Directeur de l'UFR SHA**



**David CLARYS**

**La secrétaire de séance**



**Céline CAPILLON**